



KOF Bulletin

N° 111, octobre 2017

CONJONCTURE ET RECHERCHE

- KOF Prévisions conjoncturelles, automne 2017 : des impulsions internationales stimulent l'économie suisse →
- Évolution des salaires en Suisse : stagnation et persistance du plafond de verre →
- Modifications d'ordre structurel et conjoncturel des marchés de l'emploi en Europe →
- Les types idéaux des filières de formation professionnelle →

INDICATEURS DU KOF

- KOF Indicateur de la situation des affaires : le vent en poupe →
- KOF Baromètre conjoncturel : persistance de perspectives favorables pour l'économie suisse →

AGENDA →

ÉDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Les perspectives de l'économie suisse s'avèrent favorables. C'est ce qui ressort des dernières prévisions conjoncturelles du KOF. L'évolution est imputable au développement international positif, mais des facteurs spéciaux y contribuent également, comme les recettes provenant de manifestations sportives. Le marché de l'emploi se redresse avec un léger décalage dans le temps, et les prix augmentent lentement. La situation est moins réjouissante au niveau des salaires réels et en particulier des différences salariales qui persistent entre hommes et femmes, comme l'explique le deuxième article. La situation est en revanche plus positive sur les marchés de l'emploi européens, où le chômage a diminué sous l'influence de facteurs structurels et conjoncturels. Le dernier article est consacré à la typologisation de filières de formation professionnelle.

David Iselin et Anne Stücker

CONJONCTURE ET RECHERCHE

KOF Prévisions conjoncturelles, automne 2017 : des impulsions internationales stimulent l'économie suisse



L'économie suisse devrait connaître un développement positif au cours des deux prochaines années. C'est ce que révèlent les dernières prévisions conjoncturelles du KOF. Outre une évolution internationale favorable, ce développement est aussi imputable à des facteurs spéciaux, tels que les revenus liés aux manifestations sportives. Le marché de l'emploi se redressera avec un léger retard ; les prix observeront une lente et faible hausse.

Tant les indicateurs conjoncturels avancés que les indicateurs coïncidents présentent actuellement une vision optimiste de la situation conjoncturelle (cf. G 1). De plus, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a révisé les données relatives aux comptes nationaux ; il en résulte que le niveau de production ainsi que les taux de croissance des dernières années ont augmenté en Suisse. Même en 2015, année caractérisée par l'abandon du taux de change plancher en janvier, la croissance est désormais estimée à 1,2%.

Chiffres surprenants concernant le PIB au dernier semestre d'hiver

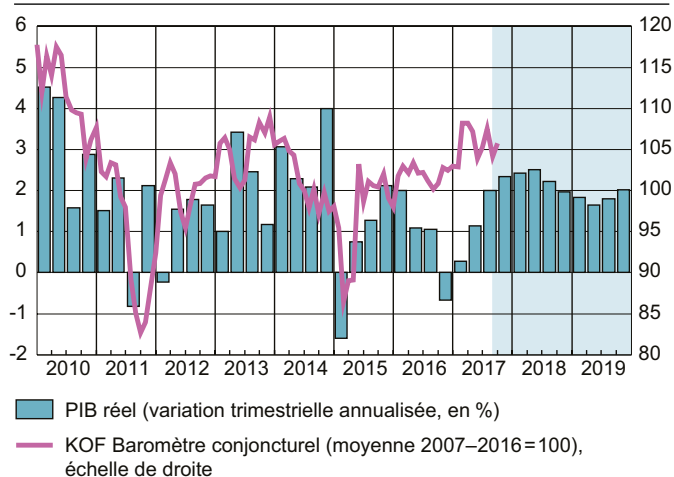
La surprise a été grande lors de la publication des données trimestrielles par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) début septembre. Selon ses estimations, la performance économique a régressé fin 2016 pour la première fois depuis le premier trimestre 2015, et le troisième trimestre 2016 comme le premier trimestre 2017 se sont avérés

décevants. Par conséquent, les valeurs statistiques initiales et donc, pour des raisons techniques (effet de base statistique), les perspectives de l'année 2017 se révèlent nettement plus sombres qu'à l'occasion des dernières prévisions de juin. Le KOF mise certes sur une nette amélioration de l'évolution économique au second semestre, mais, étant donné la faiblesse des chiffres de l'hiver, il en résulte un taux de croissance annuelle de seulement 0,8%, nettement inférieur au taux de 1,3% pronostiqué en juin.

Environ la moitié des révisions s'expliquent par l'intégration d'activités économiques insuffisamment prises en compte jusque-là. Il s'agit de la vente de droits de marque et de retransmission lors de grandes manifestations sportives internationales, qui ont lieu certes régulièrement mais non chaque année. Leur lieu change également, et les activités économiques sont recensées sur le lieu de la manifestation. Les recettes liées aux droits sont toutefois

G 1 : PIB réel et KOF Baromètre conjoncturel

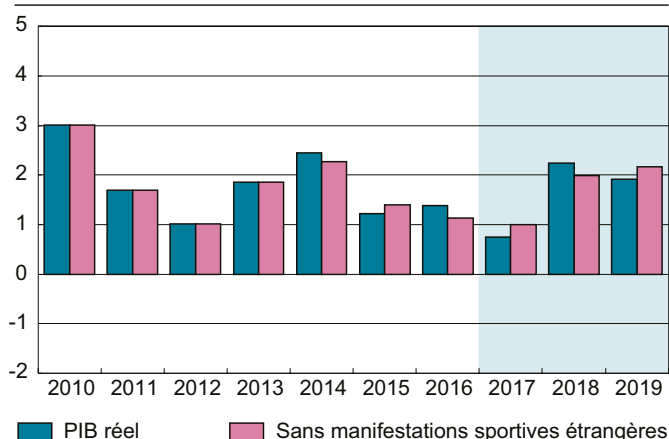
(PIB à partir du troisième trimestre 2017 :
estimation/prévisions KOF)



versées aux fédérations sportives concernées, et certaines de ces fédérations ont leur siège en Suisse. En 2016, les Jeux olympiques d'été se sont déroulés au Brésil et le championnat d'Europe de football, en France. Le Comité international Olympique (CIO) et l'Union européenne des associations de football (UEFA) opèrent à partir de la Suisse, et les recettes, notamment liées aux droits de retransmission télévisée de ces manifestations, sont considérables. Les seules recettes liées aux droits de retransmission télévisée des Jeux olympiques se sont élevées à près de 3 milliards de francs. Une partie des recettes sont cependant reversées pour des activités liées à l'organisation des Jeux et donc comptabilisées à titre de consommations intermédiaires. Néanmoins, la valeur ajoutée par les manifestations sportives en Suisse en 2016 a augmenté

G 2 : Incidence des grandes manifestations sportives internationales

(variation annuelle, en %)



d'environ 2 milliards de francs ; l'incidence sur le taux de croissance corrigée de la hausse des prix s'est donc élevée à 0,2-0,3 point de pourcentage (cf. G 2).

Les manifestations sportives populaires influencent le PIB suisse tous les deux ans

Deux manifestations sportives importantes organisées par des institutions établies en Suisse auront à nouveau lieu l'an prochain : les Jeux olympiques d'hiver en Corée du Sud au début de l'année et le Championnat du monde de football en Russie l'été. En raison de cet effet spécial, le KOF prévoit pour 2018 une croissance économique de 2,2%, qui dépasse le cadre conjoncturel proprement dit. Comme ces manifestations ont lieu à chaque fois les années paires, il faut s'attendre à une croissance économique à variation biennale étant donné leur nouvelle prise en compte statistique dans le produit intérieur brut (PIB).

Sur le marché suisse de l'emploi, cette valeur ajoutée variable n'exerce toutefois aucune influence notable, car les fortes variations de revenus ne réagissent que par de faibles changements du nombre des actifs. Le KOF table ainsi sur une faible diminution du taux de chômage de 0,1 point de pourcentage l'an prochain. Le taux de chômage (chômeurs inscrits) devrait donc s'élever à 3,1%, et à 4,7% d'après la norme comparable de l'Organisation internationale du travail (OIT). L'emploi, qui subit depuis 2015 une pression accrue à la rationalisation, affichera de nouveau une évolution légèrement plus positive, à laquelle contribue également le fléchissement du franc suisse.

Indépendamment de la détente observée sur le marché des devises, la politique monétaire demeurera expansive. Les taux d'intérêt à long terme augmenteront certes légèrement à partir de l'année prochaine, mais le taux à court terme ne devrait le faire que si le taux correspondant de l'euro est relevé par la Banque centrale européenne. Si la tendance à la faiblesse du franc devait persister, une réduction progressive des réserves de devises serait envisageable. Cela présuppose néanmoins que les investisseurs suisses souhaitent davantage placer leurs actifs à l'étranger.

Le développement économique robuste de l'Europe et des États-Unis bénéficiera aux exportateurs suisses. Au cours des dernières années, la vigueur du franc et la lenteur de l'essor conjoncturel ont eu un effet modérateur sur les possibilités d'accroître les ventes. Par suite de la dépréciation du franc et de la relance de l'économie mondiale, les perspectives d'augmenter les volumes de ventes et les prix sont désormais plus favorables. Il est donc permis de s'attendre

à une évolution positive dans l'industrie et le tourisme. Concernant le secteur financier, les perspectives sont également plus positives, mais il ne faut pas s'attendre à un retour aux marges et au chiffre d'affaires antérieurs, étant donné l'intensification de la coopération internationale en matière fiscale et le durcissement des réglementations.

Au cours des dernières années, l'économie intérieure a contribué à ce que les impulsions négatives de l'étranger n'aient aucune incidence économique significative en Suisse. Des budgets en grande partie équilibrés et la croissance démographique ont généré des investissements aussi bien dans l'infrastructure que dans la santé et l'éducation. La construction de logements a également progressé ; elle est désormais d'environ 60% supérieure à ce qu'elle était il y a 15 ans en termes de valeur ajoutée. Cependant, vu son niveau déjà élevé, il ne faut pas s'attendre à une nouvelle augmentation de cette activité durant les années à venir.

Diminution du taux de TVA au 1er janvier 2018

Suite au rejet du financement complémentaire de l'AVS par la TVA le 24 septembre 2017, le taux de TVA sera abaissé de 0,3 point de pourcentage à compter de 2018. Cette réduction ne concerne toutefois qu'une partie de la consommation, et une hausse de prix est plutôt à prévoir au niveau des produits importés en raison de l'affaiblissement du franc. L'inflation ne connaîtra donc pas de changement notable, et le KOF ne prévoit pas de retour à une baisse des prix à la consommation.

En raison du rétrécissement des marges dans de nombreux secteurs économiques, l'évolution des salaires s'est avérée modérée au cours des dernières années. L'amélioration des perspectives conjoncturelles suscitera un renforcement de la dynamique salariale, mais pas à court terme. Des accords salariaux révisés à la hausse devraient donc suivre, seulement lorsque que les entreprises auront à nouveau élargi leurs marges.

Contact

Yngve Abrahamsen | abrahamsen@kof.ethz.ch

Évolution des salaires en Suisse : stagnation et persistance du plafond de verre

Les salaires réels ont affiché une hausse notable en Suisse au cours des dernières années, malgré un développement historiquement faible des salaires nominaux. Au cours des deux années à venir, la croissance des salaires réels pourrait en revanche être nulle. Par ailleurs, les écarts de rémunération entre les sexes demeurent sensibles et problématiques.

Croissance historiquement faible des salaires nominaux en 2016

Au cours des dernières années, les salaires réels ont enregistré une hausse remarquable en Suisse. L'an dernier, ils ont augmenté de 1,1%. Cette hausse n'est toutefois pas liée à l'accroissement du salaire nominal. Selon l'indice suisse des salaires (ISS), la croissance des salaires nominaux a chuté à un niveau historiquement bas. L'an dernier, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a estimé à 0,7% le taux de croissance des salaires nominaux. Les derniers chiffres de l'OFS pour l'année en cours suggèrent un taux de croissance encore plus bas (+0,3%). Au cours des près de 80 ans d'existence de l'ISS, une seule année a affiché un taux de croissance du salaire nominal de seulement 0,3%. C'était en 1999, lorsque la Suisse commençait à sortir lentement d'une longue phase de stagnation.

La forte croissance des salaires réels en Suisse s'explique davantage par le recul des prix à la consommation. Ce recul a permis un accroissement substantiel du pouvoir d'achat des salaires. Selon l'OFS, la croissance des salaires réels s'est avérée particulièrement forte dans le commerce de gros (+2,2%), les finances et les assurances (+2,1%) ainsi que l'industrie chimique et pharmaceutique (+1,9%). En revanche, elle s'est avérée nettement plus faible dans le secteur des denrées alimentaires et des produits du tabac (0,3%), et même négative dans le secteur du bois, du papier et de l'imprimerie (-0,3%).

Les salaires des femmes comblent un peu leur retard...

Par ailleurs, une tendance souvent observée durant les dernières années persiste : les salaires des femmes ont affiché une croissance supérieure à celle des salaires des hommes. L’an dernier, la croissance du salaire réel des femmes selon l’ISS s’est élevée à 0,8%, contre 0,6% chez les hommes. Le taux de croissance annuelle moyen des salaires féminins au cours des vingt dernières années s’élève à 1,3% ; celui des hommes, à 1,1%. Il en va de même pour les chiffres de l’enquête sur la structure suisse des salaires, la statistique la plus complète en la matière en Suisse. Elle couvre un bon 40% de tous les actifs du pays. Selon elle, la différence de salaire entre hommes et femmes s’élevait encore à 16,6% en 2008 ; elle avoisinait 12,5% en 2014.

... mais l’inégalité persiste.

Néanmoins, l’écart de rémunération entre hommes et femmes (12,5%) demeure très élevé par rapport aux autres pays. En 2014, le salaire moyen d’un homme employé à plein temps s’élevait à 6751 francs. La moitié des hommes gagnaient par conséquent plus de 6751 francs et l’autre moitié, moins. Chez les femmes, le salaire moyen se situait à 5907 francs, soit une différence de 844 francs par mois ou environ 10000 francs par an. Dans le secteur privé, l’écart de rémunération (15%) était en outre supérieur à celui du secteur public. Il n’en résulte pas seulement une différence notable du pouvoir d’achat. L’écart de rémunération peut aussi contribuer à ce que les femmes soient moins présentes que les hommes sur le marché de l’emploi, surtout

si un foyer exige des travaux de garde et de ménage. Il peut en effet se justifier du point de vue économique que, même en cas de faible différence de salaire, le membre du foyer exerçant une activité rémunérée soit celui qui gagne un salaire plus élevé. Son partenaire se spécialisera en revanche dans les travaux ménagers et la garde des enfants.

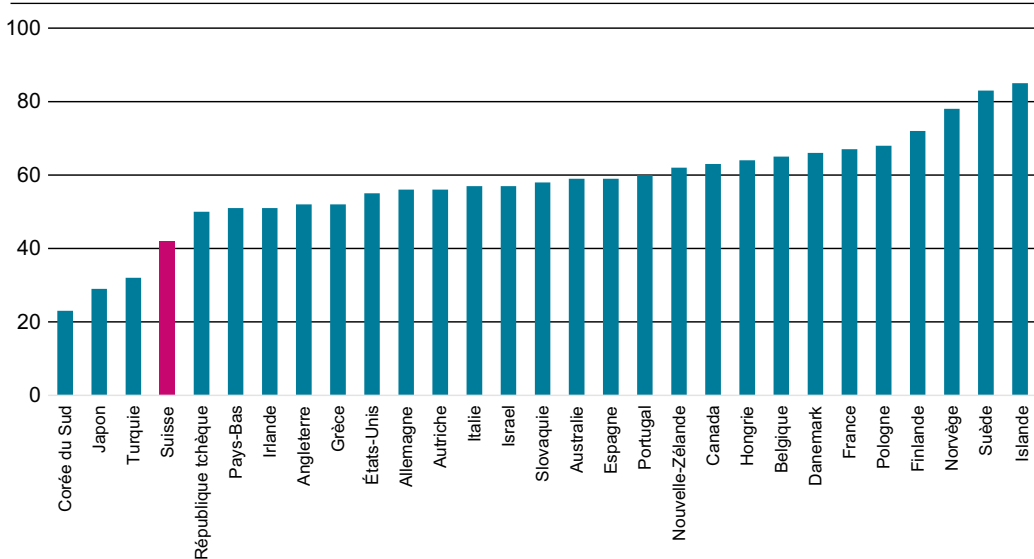
Environ 60% de l’écart de rémunération peut « s’expliquer »

Une partie de la différence de salaire entre hommes et femmes (12,5%) s’explique sans doute par le fait que les femmes exercent d’autres métiers que les hommes, ont en moyenne moins d’expérience professionnelle et possèdent un autre bagage scolaire. De même, la position professionnelle (cadre ou non) contribue à expliquer l’écart de rémunération. Si l’on tient compte de tous les facteurs contenus dans l’enquête sur la structure des salaires et susceptibles d’influencer objectivement le niveau de salaire, environ 60% de l’écart de salaire entre les sexes peut « s’expliquer » selon les calculs de l’OFS. Seuls cinq points de pourcentage de la différence initiale de 12,5% demeurent « inexpliqués ». La décomposition de l’écart de rémunération entre une différence expliquée et inexpliquée est intéressante. Dans le meilleur des cas, elle aide à comprendre si les hommes et les femmes exerçant le même métier reçoivent le même salaire.

Cependant, cette décomposition occulte un élément essentiel de la discrimination des femmes sur le marché suisse de l’emploi : en effet, les hommes et les femmes n’exercent

G 3 : Indice du plafond de verre 2016

(source : The Economist)



pas les mêmes métiers. Une partie de l'écart de rémunération entre hommes et femmes s'explique ainsi, par exemple, par le fait que les femmes ne reçoivent pas de salaire de dirigeant. Ce n'est toutefois pas l'explication, mais une partie du problème : les femmes n'accèdent pas aux postes de direction, même si elles présentent les mêmes qualifications que leurs collègues masculins. C'est l'effet produit par ce que l'on appelle le plafond de verre (Glass Ceiling Effect). Selon le Glass Ceiling Index du magazine *The Economist*, ce plafond est particulièrement marqué en Suisse (cf. G 3). Seuls trois pays sur les 29 pays considérés (Corée du Sud, Japon et Turquie) présentent un indice supérieur à celui de la Suisse. Le mauvais placement de la Suisse s'explique aussi notamment par le coût très élevé de la garde des enfants et la très faible présence de femmes dans les conseils d'administration par rapport à d'autres pays.

Stagnation des salaires réels

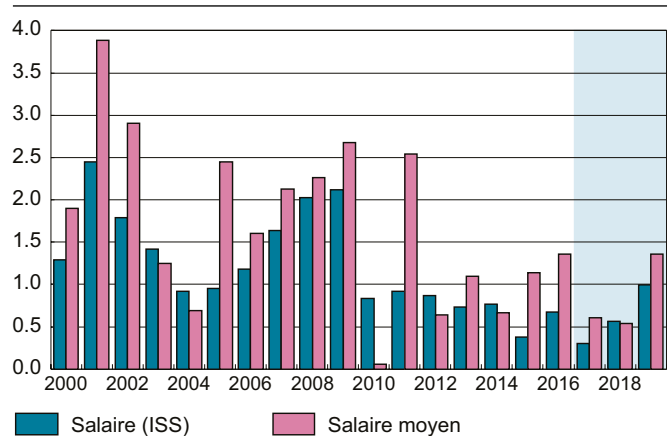
Au cours des dernières années, la croissance des salaires réels a généralement dépassé la croissance globale de la productivité du travail. Il en a résulté un accroissement de la quote-part des salaires dans le produit intérieur brut



La réalité est quelque peu différente.

G 4 : Évolution du salaire nominal

(variation annuelle, en %)



(PIB). Le revers de cette évolution positive du point de vue de la répartition (les salaires sont moins inégalement répartis que les actifs), c'est à vrai dire le rétrécissement des marges des entreprises. La diminution de la rentabilité des entreprises n'a pas été imputable en premier lieu à la perte de compétitivité au niveau des prix liée à l'appréciation du franc suisse. Les faibles marges réduisent le potentiel d'augmentation des salaires. Dans ce contexte, bon nombre d'entreprises pourraient donc essayer de contenir la croissance des salaires nominaux. Nous estimons que, selon l'indice suisse des salaires (ISS), les salaires nominaux ne devraient croître que de 0,3% cette année. L'amélioration des perspectives conjoncturelles engendrera une hausse légèrement supérieure en 2018 (0,6%, cf. G 4). Mais cette croissance devrait être absorbée par la légère hausse des prix. Les salaires réels stagneront pratiquement en 2017 comme en 2018.

Contact

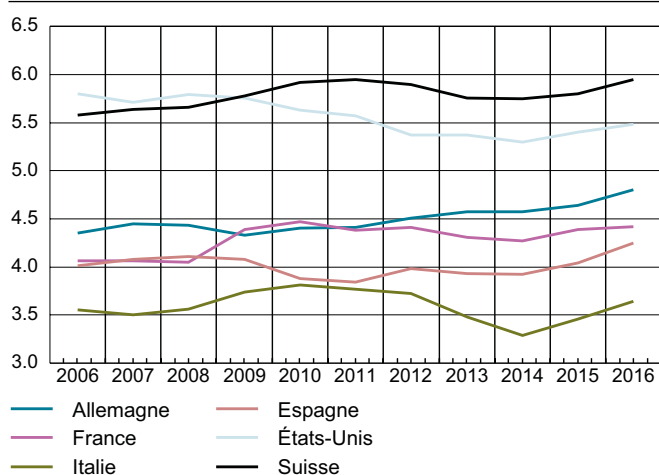
Michael Siegenthaler | siegenthaler@kof.ethz.ch

Modifications d'ordre structurel et conjoncturel des marchés de l'emploi en Europe

Les années de crise ont montré que, dans de nombreux pays de la zone euro, le marché de l'emploi était trop rigide pour pouvoir s'adapter à une évolution macro-économique inattendue. Il s'ensuit que ces marchés ont perdu plus de 5 millions d'emplois dans la zone euro et que le chômage y persiste depuis longtemps au-delà de 10%. Diverses adaptations structurelles et la relance conjoncturelle ont amélioré cette situation depuis 2013.

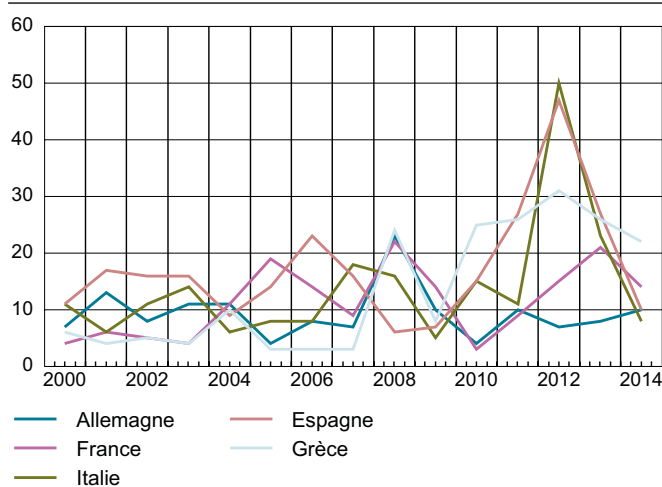
La réglementation est incontournable pour définir les droits des salariés, assurer la sécurité de planification dans les ménages et remédier à la discrimination de certains groupes. Un excès de réglementation peut toutefois ralentir la création d'emplois par suite d'un surcroît de bureaucratie inutile, réduire la marge de manœuvre des entreprises en période de crise et faire obstacle à la mobilité du travail dans des secteurs plus productifs. Divers indicateurs suggèrent que la majorité des pays européens disposent d'un marché du travail peu efficace en comparaison internationale. Selon le dernier « WEF Global Competitiveness Report », l'Italie et l'Espagne en particulier se situent loin derrière d'autres économies avancées dans le domaine de la souplesse du marché de l'emploi (cf. G 5). De même, l'indicateur de la rigueur de la protection de l'emploi de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) montre que la protection des salariés est nettement plus développée chez les membres de la zone euro que, par exemple, dans les pays anglo-saxons.

G 5 : Efficience du marché de l'emploi selon WEF



Source : World Economic Forum (Global Competitiveness Report)

G 6 : Nombre de réformes du marché de l'emploi dans différents pays



Source : Commission européenne (LABREF)

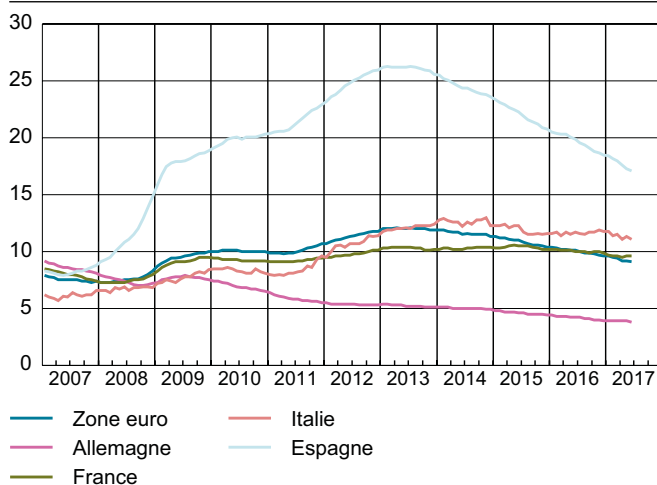
Afin de réduire le chômage et d'accroître la participation au marché de l'emploi, de gros efforts ont été entrepris au cours des dernières années pour assouplir et dynamiser les marchés du travail européens. Une bonne partie de la législation postérieure à 2007 revient, pour des raisons conjoncturelles, à la politique active menée sur le marché de l'emploi, comme par exemple des programmes d'aide de l'État. Dans le cadre du redressement conjoncturel qui s'en est suivi, des incitations supplémentaires ont été introduites et des mesures ont été adoptées pour accroître la demande de travail. Beaucoup de lois se sont intéressées aux aspects structurels tels que la protection contre le licenciement, la détermination du salaire, l'assistance au chômage ou la fiscalité du travail. Une bonne partie des réformes structurelles ont été engagées dans les anciens pays en crise (cf. G 6)¹. Ainsi, l'Italie et l'Espagne, par exemple, ont entrepris toute une série de mesures pour assouplir la protection contre le licenciement et créer davantage d'incitations en faveur de contrats de travail à durée indéterminée.

¹ Le nombre de lois édictées est simplement un indicateur du progrès des réformes. Par exemple, les réformes Hartz adoptées entre 2003 et 2005 sur le marché de l'emploi allemand n'apparaissent pas dans le graphique.

D'où vient l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi ?

Depuis mi-2013, de nombreux indicateurs révèlent une amélioration de la situation sur le marché de l'emploi. La part des chômeurs par rapport à la population active dans la zone euro n'a cessé de diminuer pour se situer actuellement aux alentours de 9% (cf. G 7). Parallèlement, le chômage des jeunes et le chômage de longue durée ont constamment diminué. Les différents pays de l'Union monétaire présentent toutefois des évolutions très différentes du taux de chômage. Tandis qu'il se maintient sous les 4% en Allemagne depuis l'éclatement de la crise, il dépassait 25% en Espagne en 2013 et est descendu à 17% dans le sillage d'un essor économique vigoureux. En France et en Italie, par contre, le taux de chômage persiste respectivement aux alentours de 10% et de 11%.

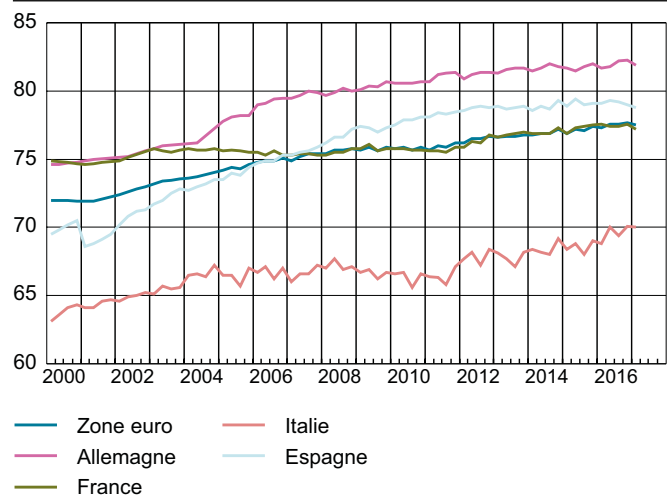
G 7 : Taux de chômage (en %)



Source : Eurostat

La part de la population active potentielle (composée des actifs et des sans-emploi) par rapport à l'ensemble de la population résidente en âge de travailler (15-64 ans) augmente déjà depuis de nombreuses années (cf. G 8). Elle n'a été que légèrement freinée par la crise financière et la crise de l'endettement. En Italie, une nouvelle législation a encouragé la participation au marché du travail et même provoqué une forte hausse du taux d'activité. La principale raison pour laquelle, dans la zone euro, une partie de la population active potentielle ne recherche pas d'activité rémunérée est la participation à une formation initiale ou continue. De même, les motifs familiaux et médicaux ont

G 8 : Taux d'activité (en %)



Source : Eurostat

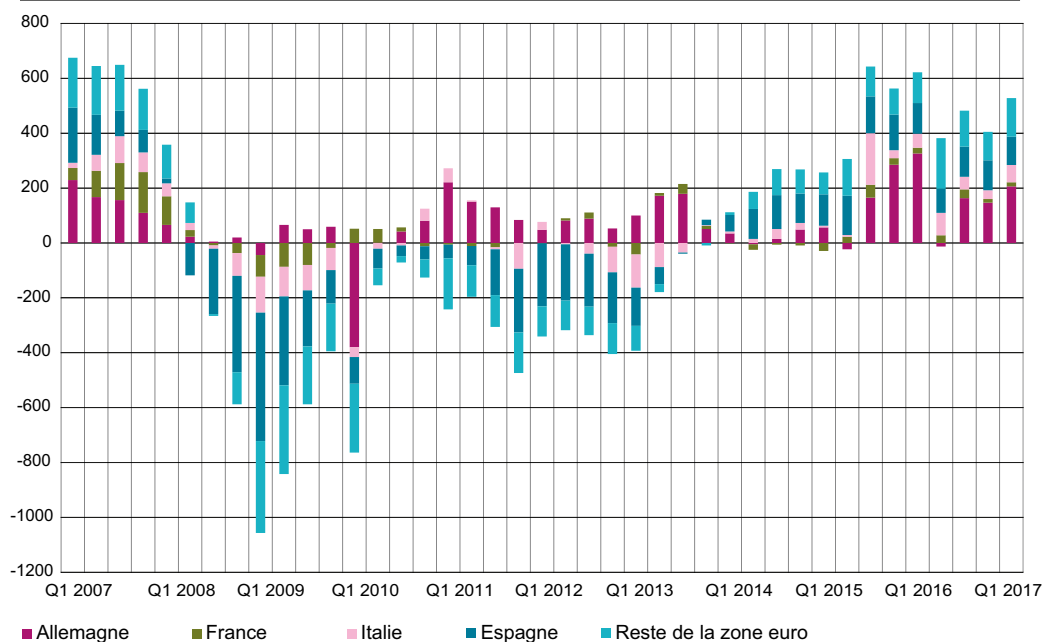
gagné en importance par rapport au maintien hors du marché de l'emploi. En revanche, les retraites anticipées se sont nettement raréfiées, et la part des personnes ne participant pas au marché de l'emploi par découragement a de nouveau décliné dans un passé récent.

La question de savoir si l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi est imputable au redressement conjoncturel ou aux réformes structurelles pourrait trouver sa réponse dans le taux de chômage naturel estimé par la Commission européenne. Ce dernier indique le niveau du taux de chômage pour lequel il n'y a aucune accélération ni aucun ralentissement de l'inflation salariale. Tandis que ce taux chutait nettement en Allemagne, au Portugal et en Irlande, il n'a pratiquement pas changé en Espagne, en France et dans l'ensemble de la zone euro, et il s'est même aggravé dans le cas de l'Italie. L'évolution des dernières années devrait par conséquent être majoritairement liée à la conjoncture.

Comment la relance se manifeste-t-elle au niveau de l'emploi ?

Suite à la récession de 2008 et de 2009 déclenchée par la crise financière, l'emploi a décliné dans la plupart des pays européens, les pays périphériques étant particulièrement affectés. Le redressement conjoncturel et les réformes structurelles du marché du travail ont permis une nette amélioration globale de l'emploi dans la zone euro depuis 2013, de sorte que le niveau d'avant la crise a de nouveau

G 9 : Variation trimestrielle de l'emploi (en milliers de personnes, 15–64 ans, tendance)



Source : Eurostat

été atteint cette année (cf. G 9). Cette évolution s'est toutefois avérée très différenciée sur le plan géographique, démographique et sectoriel. Outre le processus de rattrapage propre à l'Espagne, elle a été principalement marquée par la forte expansion de l'emploi en Allemagne. Comme les emplois se sont surtout perdus dans l'industrie de transformation et le bâtiment pendant la crise, les salariés jeunes, masculins et peu qualifiés ont été les plus touchés. Dans ces catégories, le récent redressement de l'emploi ne s'est encore montré qu'hésitant jusqu'à présent. Une large amélioration de l'emploi hors facteurs sectoriels, démographiques et géographiques n'est encore observée que ponctuellement à l'heure actuelle.

Persistance des carences structurelles

Les réformes nécessaires à la consolidation et à la flexibilisation du marché de l'emploi ont été engagées dans de nombreux pays, ce qui a eu une incidence positive, au cours des dernières années, au niveau de la souplesse du marché estimée par le « World Economic Forum ». La bonne dynamique conjoncturelle ne devrait toutefois pas faire

perdre de vue que le besoin d'amélioration persiste dans de nombreux pays de l'Union monétaire. La France, par exemple, nécessite des investissements dans le système de formation professionnelle, des mesures d'accroissement de la mobilité de l'emploi et une amélioration de l'accès au marché du travail pour la main-d'œuvre peu qualifiée. En ce qui concerne l'Italie, les grandes différences régionales au niveau des conditions du marché de l'emploi, le taux de chômage des jeunes et la faible participation des femmes au marché du travail méritent d'être améliorés. En Espagne, l'accroissement du taux de chômage des jeunes s'ajoute aux problèmes du chômage de longue durée. Plus de la moitié des chômeurs sont sans emploi depuis plus d'un an, ce qui accroît le risque d'une exclusion totale du marché.

Contact

Florian Eckert | eckert@kof.ethz.ch

Les types idéaux des filières de formation professionnelle

À l'inverse des filières de formation générale, la formation professionnelle prépare les jeunes à une entrée directe dans la vie professionnelle. En dépit d'un objectif commun, il existe dans le monde de grandes différences entre les filières de formation professionnelle. Jusqu'à présent, les points de repère qui permettraient une comparaison internationale des filières de formation professionnelle sont peu nombreux. Les approches théoriques et en même temps empiriquement applicables font notamment défaut.

Les typologies mettent de l'ordre dans la diversité

Les typologies sont une des méthodes les plus répandues dans les sciences sociales afin de mettre de l'ordre dans la diversité des objets d'analyse. À vrai dire, il existe peu d'approches sur la manière de constituer une typologie compréhensible et théoriquement fondée. Ladina Rageth et Ursula Renold ont donc développé une approche d'élaboration systématique de typologies fondée sur la théorie et l'ont appliquée à des filières de formation professionnelle. Elles soulignent en même temps que toute typologie présente également une exigence explicative. Il ne s'agit pas simplement de constituer des groupes de diverses filières ; les typologies doivent aussi contribuer à la compréhension d'un phénomène intéressant. En l'occurrence, il s'agit de l'intégration efficace des jeunes sur le marché de l'emploi.

Une typologie se construit sur la base d'au moins une dimension, utilisée pour la comparaison des différents objets d'étude. Concernant la typologie des filières de formation professionnelle, une dimension a été identifiée, susceptible de permettre de comprendre pour quelles raisons différents types de formation préparent plus ou moins bien les jeunes à l'entrée sur le marché du travail.

De l'importance du couplage entre système de formation et système d'emploi

La typologie de Ladina Rageth et d'Ursula Renold repose avant tout sur une forte base théorique et conceptuelle. La théorie sociologique des systèmes permet en même temps d'expliquer pour quelles raisons le couplage entre les acteurs du système éducatif et ceux du système d'emploi



Types idéaux de formations professionnelles

constituent un prérequis essentiel à l'aboutissement des filières de formation professionnelle. L'intensité de ce couplage détermine dans quelle mesure les filières de formation professionnelle satisfont aussi bien les besoins du système éducatif que ceux du marché de l'emploi. Ainsi, la formation professionnelle confère aux apprentis les qualifications nécessaires à une entrée directe dans la vie professionnelle et permettant, en même temps, un accès à un parcours de formation ultérieur. Cette double exigence est également ce qui distingue les filières de formation professionnelle d'une simple formation en entreprise, comme par exemple les programmes d'intégration sur le marché de l'emploi.

Le couplage des acteurs du système de formation et du système d'emploi constitue ainsi la dimension comparative de leur typologie. Pour identifier des types empiriques, Ladina Rageth et Ursula Renold ont approfondi l'analyse de

cette dimension, jusqu'aux situations concrètes du processus de formation dans lesquelles on peut observer la coopération entre les deux types d'acteurs ainsi que leur compétence décisionnelle (voir à ce sujet les articles relatifs au KOF Education-Employment Linkage Index dans le bulletin du KOF n° 100 d'octobre 2016, ainsi que dans Die Volkswirtschaft 12/2016). En Suisse, par exemple, la formation professionnelle se fonde sur un couplage étroit des deux types d'acteurs dans toutes les phases du processus de formation, c'est-à-dire dans la définition, la mise en œuvre et l'actualisation du plan de formation.

Trois filières idéales de formation professionnelle

Avant l'élaboration de types réels empiriques, l'approche méthodologique implique la dérivation de type idéaux. Ces types se situent dans les extrêmes de la dimension comparative et ne se trouvent donc pas dans la réalité. Le premier type idéal englobe des filières de formation professionnelle dans lesquelles les deux types d'acteurs coopèrent dans toutes les phases du processus. En ce qui concerne le deuxième et le troisième type idéal, qui représentent le cas extrême opposé, c'est soit le système éducatif soit le système d'emploi qui a tout pouvoir. Tandis que les filières de formation professionnelle pilotée par le seul système éducatif ne réussissent pas à préparer les apprentis au marché du travail, les filières organisées par le seul système d'emploi ne peuvent leur offrir un accès à un parcours ultérieur dans le système éducatif.

Il est prévu d'utiliser ces types idéaux comme critère de comparaison pour les types réels empiriques. Il devrait ainsi être possible d'affirmer à quel niveau du processus de formation une plus forte intensité de couplage pourrait contribuer à améliorer l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi.

Contact

Ladina Rageth | rageth@kof.ethz.ch

Ursula Renold | ursula.renold@kof.ethz.ch

Ce projet est financé par la fondation Gebert Rűf.

L'étude du KOF n° 432 «The Linkage Between the Education and Employment Systems: Ideal Types of Vocational Education and Training Programs», d'Ursula Renold et de Ladina Rageth, peut être consultée ici : www.doi.org/10.3929/ethz-b-000171536 →

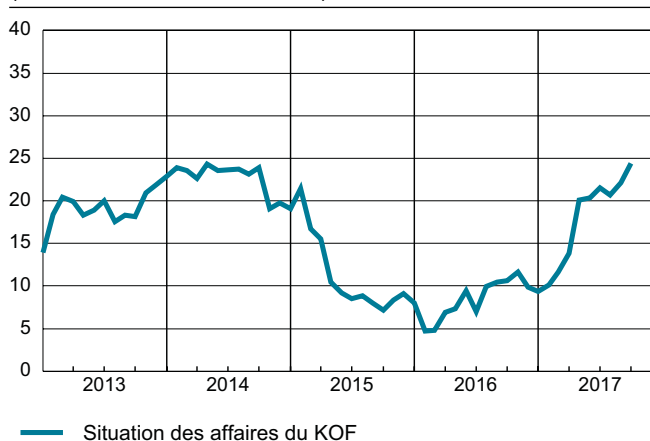
INDICATEURS DU KOF

KOF Indicateur de la situation des affaires : le vent en poupe

L'indicateur de la situation des affaires du KOF dans le secteur privé suisse a de nouveau progressé en septembre 2017 (cf. G 10). La situation s'est ainsi progressivement améliorée, à une exception près (juillet), sur l'ensemble de l'année. Le redressement de l'économie suisse se poursuit.

La progression de l'indicateur de la situation des affaires est répartie en septembre sur l'ensemble des secteurs. Dans l'industrie de transformation, la situation s'avère de nouveau nettement plus favorable que le mois précédent (cf. T1). Chez les prestataires de services financiers et assurantiers, l'amélioration s'est poursuivie. Mais les détaillants, eux aussi, font état d'une détente dans leur situation relativement difficile. La situation n'a guère évolué récemment dans les secteurs liés à la construction (bureaux d'études et bâtiment). Le commerce de gros, l'hôtellerie et les autres prestataires de services ont été interrogés pour la dernière fois en juillet. À l'époque, le commerce de gros et l'hôtellerie faisaient état d'une nette amélioration de la situation. Chez les autres prestataires de services, l'indicateur était en légère baisse.

G 10 : KOF Indicateur de la situation des affaires
(Solde, valeur désaisonnalisée)



T 1 : Indicateur KOF de la situation des affaires en Suisse (soldes, valeurs désaisonnalisées)

	Sep. 16	Oct. 16	Nov. 16	Déc. 16	Jan. 17	Fév. 17	Mars 17	Avr. 17	Mai 17	Juin 17	Juil. 17	Août 17	Sep 17
Secteur privé (total)	10.6	11.6	9.9	9.4	10.1	11.7	13.8	20.1	20.4	21.5	20.7	22.1	24.4
Industrie de transformation	-8.5	-5.6	-9.7	-8.5	-9.3	-7.1	-5.0	-1.5	-1.0	3.8	4.0	6.5	10.4
Bâtiment	23.5	24.9	26.7	24.6	28.4	28.0	31.7	31.7	29.6	32.9	32.7	31.8	31.4
Bureaux d'études	46.0	46.0	42.1	46.4	47.5	47.5	49.3	50.0	47.3	46.7	46.3	46.4	46.6
Commerce de détail	-11.0	-8.6	-13.1	-9.0	-7.5	-10.3	-7.2	-3.1	-11.0	-0.7	-2.3	-1.6	2.1
Commerce de gros	-	3.8	-	-	-7.3	-	-	14.6	-	-	20.3	-	-
Services financiers	22.4	24.8	22.3	18.2	22.5	31.8	33.2	32.5	38.2	37.0	30.2	33.9	36.6
Hôtellerie	-	-16.5	-	-	-17.8	-	-	-14.2	-	-	5.6	-	-
Autres services	-	21.9	-	-	26.7	-	-	35.0	-	-	32.0	-	-

Réponses à la question : Nous jugeons notre situation bonne/satisfaisante/mauvaise. Le solde correspond au pourcentage de réponses « bonne » moins le pourcentage de réponses « mauvaise ».

Sur le plan géographique, l'évolution de la situation des affaires se présente également de manière tout à fait homogène en septembre. L'indicateur a progressé dans presque toutes les grandes régions définies par l'OFS. Une seule exception : la Suisse centrale, où la situation des affaires n'a pratiquement pas évolué. L'amélioration est très légère au Tessin, mais l'indicateur a nettement progressé dans toutes les autres régions : Plateau suisse, Suisse orientale, région zurichoise, nord-ouest de la Suisse et Bassin lémanique (cf. G 11).

Explication des graphiques

Le graphique G 10 présente l'indicateur KOF de la situation des affaires dans l'ensemble des secteurs concernés par l'enquête. En ce qui concerne les secteurs d'activité sollicités trimestriellement, la situation des affaires est considérée comme constante dans les mois intermédiaires.

Le graphique G 11 indique la situation des affaires dans les grandes régions définies par l'Office fédéral de la statistique. Les régions présentent des couleurs différentes en fonction de la situation des affaires. À l'intérieur des régions, les flèches indiquent la variation de la situation par rapport au mois précédent. Une flèche dirigée vers le haut, par exemple, indique que la situation s'est améliorée en variation mensuelle.

L'indicateur KOF de la situation des affaires se fonde sur plus de 4500 réponses d'entreprises suisses. Chaque mois, les entreprises de l'industrie, du commerce de détail, du bâtiment, du secteur des bureaux d'études ainsi que les prestataires de services financiers et assurantiel sont interrogés. Les entreprises de l'hôtellerie, du commerce de gros ainsi que les autres prestataires de services font l'objet d'une enquête trimestrielle, menée le premier mois de chaque trimestre. Les entreprises sont notamment invitées à porter un jugement sur la situation actuelle de leurs affaires. Elles peuvent qualifier la situation de « bonne », « satisfaisante » ou « mauvaise ». La valeur solde de la situation actuelle est la différence entre les pourcentages de réponses « bonne » et « mauvaise ».

G 11 : Situation des affaires dans les entreprises du secteur privé



L'inclinaison des flèches indique la variation de la situation des affaires par rapport au mois précédent.

Source : KOF

Soldes

■ 55 à 100	■ entre 30 et 55	■ entre 16,5 et 30
■ entre 9 et 16,5	■ entre 5 et 9	■ entre -5 et 5
■ entre -9 et -5	■ entre -16,5 et -9	■ entre -30 et -16,5
■ entre -55 et -30	■ entre -100 et -55	

Contact

Klaus Abberger | abberger@kof.ethz.ch

Pour de plus amples informations sur les enquêtes conjoncturelles du KOF visitez notre site web : www.kof.ethz.ch/fr/enquetes/enquetes-conjoncturelles →

KOF Baromètre conjoncturel : persistance de perspectives favorables pour l'économie suisse

Le baromètre conjoncturel du KOF a gagné 1,6 point en septembre. Le recul du mois précédent a ainsi été partiellement compensé. Avec 105,8 points, le baromètre se maintient à un niveau nettement supérieur à sa moyenne à long terme (cf. G 12). Par conséquent, les perspectives demeurent favorables pour l'économie suisse, et des taux de croissance supérieurs à la moyenne sont prévisibles pour le proche avenir.

En septembre 2017, le baromètre conjoncturel a progressé de 1,6 point par rapport au mois précédent (révision 104,1 à 104,2), pour atteindre 105,8 points. Il a ainsi compensé en partie son recul du mois d'août. Le baromètre se maintient à un niveau nettement supérieur à sa moyenne à long terme. La persistance d'une croissance économique soutenue est donc prévisible, même si les derniers mois ne laissent entrevoir aucune tendance claire à la hausse ou à la baisse.

Les contributions positives les plus fortes à ce résultat proviennent de l'industrie. De même, les indicateurs de l'hôtellerie affichent une légère hausse. En même temps, les perspectives de la consommation intérieure, des exportations, du secteur financier et du bâtiment se sont légèrement détériorées.

Au sein de l'industrie de transformation, le bilan globalement positif résulte de signaux parfois divergents. L'amélioration du climat est notamment sensible dans l'industrie électronique, la filière bois, la chimie et la métallurgie. En revanche, des signaux légèrement négatifs proviennent de l'industrie du papier et de la construction mécanique. Pratiquement aucun changement par rapport au mois précédent n'a été observé dans les autres secteurs industriels.

Les entreprises de l'industrie de transformation portent avant tout un jugement sensiblement plus favorable qu'auparavant sur le carnet de commandes. L'appréciation légèrement plus positive de la position concurrentielle permet en outre de conclure que la récente dépréciation du franc suisse apparaît peu à peu comme une source de détente.

Baromètre conjoncturel du KOF et série de référence : mise à jour annuelle

La mise à jour annuelle du baromètre conjoncturel du KOF a eu lieu en septembre 2017. Elle concerne avant tout les aspects suivants : redéfinition du pool des indicateurs entrant dans la procédure de sélection, actualisation de la série de référence et réexécution du mécanisme de

G 12 : KOF Baromètre conjoncturel et série de référence



KOF Baromètre conjoncturel (Indice ; moyenne de long terme)
2007–2016 = 100 ; échelle de gauche

Variation mensuelle de la conjoncture suisse
(Série de référence ; SECO/KOF ; échelle de droite)

sélection des variables. Le pool actuel pour la sélection des variables consiste en près de 500 indicateurs. En ce qui concerne la série de référence mise à jour, il s'agit du taux de croissance lissé en rythme annuel du produit intérieur brut (PIB), conformément aux nouveaux comptes nationaux SEC 2010, publiés au début de septembre 2017. Ces derniers se fondent sur la publication du PIB de l'année précédente par l'Office fédéral de la statistique. Il résulte de la sélection des variables que le baromètre conjoncturel du KOF mis à jour, se base désormais sur 273 indicateurs (contre 272 dans la version précédente), réunis en un indicateur global par le biais de pondérations statistiques.

Contact

Dominik Studer | studer@kof.ethz.ch

Vous trouverez davantage d'informations
sur le baromètre conjoncturel du KOF :

www.kof.ethz.ch/fr/previsions-indicateurs/indicateurs/kof-barometre-conjoncturel →

AGENDA

Manifestations du KOF

KOF Wirtschaftsforum

mit Vorträgen von Dr. Carsten Colombier, EFD
und Prof. Dr. Marko Köthenbürger, KOF ETH Zürich
«Gesundheitsausgaben: Anstieg ohne Ende?»
ETH Zürich, Mittwoch, 18. Oktober 2017
11.30 – 13.30 Uhr

www.kof.ethz.ch/news-und-veranstaltungen/event-calendar-page/kof-wirtschaftsforum →

Tourismusprognose

Medienkonferenz
Donnerstag, 26. Oktober 2017, 10 Uhr, ETH Zürich
www.kof.ethz.ch →

KOF Research Seminar:

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-research-seminar →

KOF-ETH-UZH International Economic Policy Seminar:

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/kof-eth-uzh-seminar →

Conférences/Workshops

Vous trouverez sur notre site des conférences et workshops actuels :

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/manifestations/conferences →

Agenda KOF

Retrouvez ici nos rendez-vous destinés aux médias :

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/medias/agenda-mediatique →

Autres publications du KOF

Vous trouverez sur notre site la liste complète des publications du KOF (analyses, working papers et études du KOF).
www.kof.ethz.ch/fr/publications →

Mentions légales

Editrice KOF Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich

Direction Prof. Dr. Jan-Egbert Sturm

Rédaction Dr. David Iselin, Anne Stücker

Layout Vera Degonda, Nicole Koch

Images Shutterstock

Adresse postale LEE G 116, Leonhardstrasse 21, 8092 Zurich

Téléphone +41 44 632 42 39

E-Mail bulletin@kof.ethz.ch

Téléfax +41 44 632 12 18

Website www.kof.ethz.ch

ISSN 1662-4270 | Copyright © EPF Zurich, KOF Centre de recherches conjoncturelles, 2017

Toute publication d'une reproduction (même par extraits) n'est permise qu'avec l'autorisation de l'éditeur et avec mention de la source.

Service Client

Le bulletin du KOF est un service gratuit qui vous informe chaque mois par courrier électronique sur les derniers développements conjoncturels, sur nos travaux de recherche et sur les principales manifestations.

Inscrivez-vous : www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/inscription.ch →

Pour consulter les bulletins précédents, rendez-vous dans nos archives :

www.kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/news/kof-bulletin/numeros/archives.ch →

Rendez-nous visite sur notre site : www.kof.ethz.ch/fr/ →

Vous pouvez vous procurer des séries temporelles issues de notre vaste banque de données via notre service des données :

www.kof.ethz.ch/fr/donnes_conseils/service-des-donnes.ch →

Prochaine date de publication : 3 novembre 2017

KOF

ETH Zurich
KOF Centre de recherches conjoncturelles
LEE G 116
Leonhardstrasse 21
8092 Zurich

Téléphone +41 44 632 42 39

Téléfax +41 44 632 13 52

www.kof.ethz.ch

#KOFETH

